

Résultats de l'évaluation de la 'vidéoprotection' dans le quartier des Pâquis à Genève - Synthèse à l'attention des médias -

Auteurs du rapport : Dr Raoul Kaenzig et Prof Francisco Klauser, Institut de Géographie : Université de Neuchâtel.

Depuis mi-octobre 2014, le quartier des Pâquis est équipé de 29 caméras qui filment 24/24h et 7/7j un périmètre compris entre la place de Cornavin et les rues du Mont-Blanc, de Berne, Pellegrino-Rossi, De-Monthoux et de Fribourg. S'agissant d'un projet pilote, une évaluation indépendante sur cinq axes a été réalisée. Les résultats finaux sont présentés après deux ans d'exploitation.

1. Objectifs et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation porte sur l'efficacité du système de caméras en matière de sécurité objective et subjective ainsi qu'en matière de qualité de vie. Cette étude aborde également les effets secondaires, négatifs et positifs, induits par les caméras. Le mandat qui a été confié au Prof Francisco Klauser et au Dr Raoul Kaenzig de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel a pour objectif de réaliser une évaluation indépendante portant sur cinq axes :

- Indicateurs de criminalité ;
- Indicateurs opérationnels ;
- Indicateurs d'élucidation ;
- Indicateurs sur le sentiment de sécurité ;
- Indicateurs sociaux.

D'un point de vue méthodologique, les outils mobilisés pour réaliser l'évaluation se basent sur les principes de la « triangulation méthodologique ». La procédure vise la validité des savoirs produits par la superposition et la combinaison de plusieurs méthodes d'enquête.

Dans le cadre de cette évaluation, quatre approches complémentaires sont utilisées :

Enquêtes par questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire rempli par 3'195 personnes au total. • Réalisés deux fois : en 2015 et 2016.
Entretiens qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> • 46 entretiens semi-directifs et confidentiels. • Habitant-es, usager-ères, commerçant-es, travailleurs-ses du sexe, gendarmes, opérateurs, politiques, etc.
Statistiques policières	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 5 ans de données : de janvier 2011 à août 2016. • Evolution de différents types de criminalité, leur variation dans le temps et dans l'espace.
Méthodes complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours commentés : parcours des zones du quartier sensibles avec acteurs concernés (habitants-es, gendarmes, etc.). • Observations de terrains : observations directes menées par les auteurs du rapport.

2. Résultats de l'évaluation finale

Efficacité préventive

Les statistiques policières analysées démontrent que depuis l'installation des caméras, ces dernières n'ont pas induit une baisse de la criminalité au quartier des Pâquis. Au niveau des infractions constatées survenant sur la voie publique, pour lesquelles le contrôle par caméra aurait pu avoir un effet, on observe une légère recrudescence (+15%) depuis l'installation des caméras. Ceci malgré une très faible baisse, plus spécifiquement, des vols et cambriolages répertoriés. Si ces variations fines sont difficiles à interpréter, force est de constater que les statistiques policières ne suggèrent aucun effet dissuasif attribuable au dispositif des caméras. Les données à disposition montrent par ailleurs que la présence des forces de l'ordre est restée stable dans cette zone à cette période.

En outre, n'observant ni une baisse significative de la criminalité dans le centre des Pâquis, ni une hausse dans les rues voisines, on ne peut pas conclure à un déplacement général de la criminalité dans les zones étudiées. En revanche, la mise en service des caméras a eu un « effet plumeau » s'agissant du trafic de stupéfiants. Les transactions n'ont pas disparues de la zone équipée de caméras, mais les cas localisés dans les rues voisines sont de plus en plus nombreux et les transactions se font sur un territoire plus difficile à contrôler et plus étendu qu'en 2014. On observe également une adaptation des modes de transactions au sein de la zone filmée (dans des angles non-filmés, dans des véhicules, dans des cours d'immeubles ou des halls d'entrées).

Efficacité opérationnelle

Les entretiens qualitatifs menés auprès des usagers des caméras (opérateurs, policiers) soulignent l'intérêt du dispositif comme outil opérationnel. De l'avis des policiers et des opérateurs interrogés, les caméras fournissent des images de bonne qualité et leur emplacement permet une bonne couverture de l'ensemble de la zone centrale des Pâquis. Toutefois, certaines limites réduisent les performances du dispositif, tels que la présence d'obstacles (arbres ou panneaux publicitaires) ; le caractère mono-sensoriel du dispositif (pas de sons, difficulté à « capter » l'ambiance) ; l'impossibilité d'interagir avec les usagers des espaces et les zones masquées (superposés à l'image pour des questions de protection de la sphère privée) qui cachent une partie de l'espace public.

Sur cette base, le système est aujourd'hui considéré favorablement par la police comme un outil supplémentaire et complémentaire d'un point de vue opérationnel. Notre étude met en évidence notamment le rôle clé que jouent les opérateurs du système : leurs compétences spécifiques (sens de l'observation et capacité d'analyse), leurs connaissances du terrain et leur capacité à collaborer avec les autres acteurs de la chaîne sécuritaire sont décisives quant à l'efficacité du système.

Efficacité en termes d'élucidation

Deux grands types d'usages des images peuvent être distingués quant à l'efficacité répressive des caméras aux Pâquis: (1) l'identification des prévenus et (2) la compréhension des faits. En chiffres, 89 extractions d'image ont été réalisées pour la zone pilote ; représentant 3,1 extractions d'image par caméras sur la période des deux années qu'a duré la présente évaluation. Des images ont été extraites dans 15.8 % des affaires élucidées dans la zone filmée des Pâquis. Les infractions pour lesquelles une extraction a été réalisée concernent principalement des infractions liées au Code pénal suisse ainsi que les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants. On constate par ailleurs que la zone surveillée affiche des taux d'élucidation plus élevés que les autres zones étudiées. Cela ne date pas de la mise en service des caméras, mais on remarque toutefois que ce différentiel tend à s'accroître avec le temps.

Rappelons aussi que (1) l'extraction d'image ne signifie pas que celles-ci soient décisives pour la résolution de l'affaire en question et que (2) l'utilisation d'images dans le cadre d'enquêtes ou

d'instructions n'est pas nouvelle aux Pâquis (comme ailleurs). La police intègre depuis longtemps les images des caméras privées du quartier (banques, établissements publics, transports publics, etc.) à ses enquêtes et les procureurs sont également habitués à travailler avec ces sources. Cet outil vient ajouter des sources d'images supplémentaires, avec la particularité d'avoir une zone entièrement et systématiquement filmée à l'échelle d'un quartier.

Sentiment de sécurité

Les caméras de surveillance au quartier des Pâquis sont accueillies favorablement par la majorité des participants à notre enquête. Seulement 15% des répondants souhaiteraient voir disparaître les caméras du quartier. En plus, peu de critiques en termes d'atteinte à la sphère privée ont été émises ; 59% des répondants estiment que les caméras ne sont pas une atteinte à leur sphère privée.

Concernant les effets du dispositif au niveau du sentiment de sécurité, nos résultats montrent qu'il se renforce depuis la mise en service des caméras, en particulier pendant la nuit. 32% des répondants s'estiment plus en sécurité aux Pâquis depuis l'installation des caméras. A ce sujet, il est intéressant de noter que lorsque l'on distingue les réponses par quartier d'habitation, ce sont davantage les habitants de la zone pilote (donc surveillée) qui se sentent plus en sécurité (36%).

Cependant, notre méthodologie consistant à réaliser deux enquêtes par questionnaire démontre que l'intérêt pour les caméras diminue avec le temps. Les réponses considérant les caméras des Pâquis comme sujet « assez important » passe de 26% pour la période de l'installation des caméras à 18% pour la période actuelle. En outre, 79% des répondants pensent que les gens ont tendance à oublier la présence des caméras. Ce constat est largement confirmé par des études portant sur la question de la perception de la vidéosurveillance par les usagers des espaces surveillés : avec le temps, la population tend à prêter moins d'attention, voire à oublier, la présence des caméras.

Qualité de vie dans le quartier

Mis à part le trafic de stupéfiants, le système de caméras n'a pas eu d'effets significatifs en termes de fréquentation ou de changements d'usages du quartier des Pâquis. En termes d'image de quartier, 44% des répondants de notre enquête estiment que la présence du dispositif a eu des effets positifs (35% avis neutre, 15% avis contraire). De nombreux habitants interrogés (entretiens qualitatifs) partagent cette interprétation. Toutefois, ces derniers expriment également leurs craintes face au processus de gentrification observable dans le quartier des Pâquis. Ils estiment à ce titre que les caméras sont un outil supplémentaire participant à un remplacement progressif des habitants et commerçants actuels par des arrivants plus aisés.

Interrogées sur d'éventuelles mesures visant à renforcer la qualité de vie ainsi que la sécurité des Pâquis, les répondants préconisent une présence humaine (patrouille de police, 84%) ainsi que des mesures en termes d'infrastructures (lumières publiques, 76%). Ils se prononcent également pour le une extension des caméras à d'autres quartiers (61%), mais cela intervient après les deux mesures précitées.

De manière générale, les répondants ne se prononcent pas contre le caractère récréatif ou la vie nocturne (y compris la scène de la prostitution) des Pâquis. Ce qui fait débat est en revanche la présence des commerces ouverts 24/24h (les « dépanneurs »), souvent considérés comme générateurs de nombreuses nuisances.

3. Contacts

Université de Neuchâtel, Institut de géographie :

- *Dr Raoul Kaenzig, tél. +41 76 408 55 86 ; raoul.kaenzig@unine.ch*
- *Prof Francisco Klauser, tél. +41 79 918 80 84 ; francisco.klauser@unine.ch*